### **Précisions et corrections**

à apporter à l'édition de Jean-Claude Mühlethaler au programme des agrégations de lettres 2021 liste établie par Clotilde Dauphant avec l'aide de Sylvie Lefèvre (Sorbonne Université)

#### Abréviations utilisées

RH pour Jean Rychner et Albert Henry (édition 1974-1985), CT pour Claude Thiry (édition 1991), JCM pour Jean-Charles Mühlethaler (édition 2004), JCT pour Jacqueline Cerquiglini-Toulet (édition 2014-2020), seules éditions consultées. Les autres capitales en italiques renvoient aux manuscrits et premiers imprimés.

## Remarques préliminaires

On trouvera dans le tome II de RH des remarques utiles sur la prononciation (p. 301-304). On peut retiendra que Villon se permet quelques écarts selon les besoins métriques. Or ces écarts ne sont pas toujours indiqués par JCM: des parenthèses indiquent des apocopes, mais il en manque. Dans le texte en ancien français a priori tous les *e* se prononcent. On lira ainsi, systématiquement, « vie » ou « soient » en deux syllabes. Le mot « eau », graphié *eaue* dans le manuscrit C, se lit en une syllabe, comme cela est indiqué aux vers 14 et 1494 du *Testament* (« Et de froide eau(e) tout ung esté ») et comme cela devrait être aussi indiqué aux vers 738 et 1597, ainsi qu'au vers 2 de la Ballade des proverbes. Le mot *demye* se lit en deux syllabes (vers 1913 du *Testament* et vers 5 de la pièce VIIb). Villon prononce « Jehan » en une syllabe, « Jehanne » en deux syllabes. On trouvera ci-dessous les autres cas où le *e* ne se prononce pas ainsi que la correction de quelques vers hypo- ou hyper-métriques. Par ailleurs, JCM utilise les trémas pour signaler les diérèses, mais il en manque beaucoup. Par exemple, il faut lire « conscience » (vers 111), « Dïomedés » (vers 130 et 154), « vïelle » (vers 717) dans le *Testament*.

# Lai (base : C, lacunes des strophes 4-9 et 36-39 comblées par F alors que RH avaient choisi A, comme CT et JCT)

str. 8 vers 60 : « Ne qu'aultre d'a. » (variante de A, cf. RH et JCT).

str. 18 vers 142 : JCM garde « Moutonnier » et lit « l(e) » (cf. RH) ; sinon « Mouton, qui le tient en procés, » (variante de A, cf. JCT et CT).

str. 20 vers 154 : il faut lire «L'Abeuvroir » en quatre syllabes, soit «L'Abeuvröir » (cf. JCT), prononciation évidente dans la graphie «L'Abruvouer » (variante de *AB*).

str. 38 vers 300 : lire « Et tint la souv(e)raine partie » (cf. RH et CT qui, préférant cette variante de F, rappellent dans leur commentaire qu'on retrouve cette contraction ailleurs) ; sinon « Car la souveraine partie » (variante de A, cf. JCT).

### **Testament**

str. 13 vers 102 : la leçon de C n'est pas hypermétrique si l'on considère comme une licence possible la non prononciation de e après voyelle tonique et avant un mot à initiale consonantique (RH commentaire p. 304, leçon conservée par JCT, CT et JCM) « Et pourveu(e) du don d'esperance ». L'autre leçon change le sens des vers : « Et pourveust du don d'esperance » (variante de F adoptée par RH, avec Dieu pour sujet).

str. 15 vers 120 : sans aide typographique ou note, le vers compte dix syllabes « En meureté ne me vouldroient voir » (JCM). Il faut le lire « En meur(e)té n(e) me vouldroient voir » (cf. note de JCT) ; pour RH (commentaire p. 304), c'est, plutôt que l'enclise de *ne*, la non prononciation de la finale du verbe *vouldroi(ent)* qui rétablit la mesure.

str. 29 vers 231 : « Respit aient en paradis » (cf. RH et JCT, qui corrigent C en s'appuyant sur la syntaxe de *AF* « Repos ayent en paradis »).

str. 53 vers 504 : pour que le vers soit juste sans le corriger, on doit supposer que le *e* final de *eslevees* ne compte pas (RH p. 75 et 304 du commentaire, suivis par CT), « Esleve(e)s, propres et faictisses », soit comme Lecoy lire « Eslevees, propr(es) et faictisses ». Dufournet corrige le vers en supprimant le *et* « Eslevees, propres, faictisses ».

str. 67 vers 696 : « Et rend vecyes pour lanternes – » (variante de *AIF*, car « vecyes » compte trois syllabes, cf. vers 1982). JCM comme JCT a conservé le texte de C sur les deux vers 695-696 : « Tousjours trompoit ou moy ou autre / Et rendoit vecyes pour lanternes », faisant passer la rédaction d'une formulation gnomique en incise (« Tousjours trompeur autrui engautre / Et rend vecyes pour lanternes ») à une nouvelle accusation contre la femme perfide. Mais en voulant mettre le verbe *rendre* au même temps que *tromper*, cette variante crée une hypermétrie (cf. note de JCT).

str. 73 vers 742 : lire « Je pri(e) pour lui *et reliqua* » (cf. note de RH, survivance de l'ancienne forme non analogique *pri*, et CT).

str. 82 vers 811 : la note de JCM, après celle de RH, rappelle que la graphie *theo*- de *theologie* peut être prononcé en une seule syllabe selon d'autres exemples du XVe siècle (et au vers 295, il faut certainement prononcer « th(e)ologïens »). Quant au *e* final, il appartient aux cas de non prononciation possible (RH p.

304) : « Qui n'estes en theologi(e) maistre ? ». Marot, lui, corrige le vers (il faut alors corriger aussi le 809) :

« Qui me diroit : 'Qui te fait mectre / Si tresavant ceste parolle, / Qui n'es en theologie maistre ? ».

str. 91 vers 923 : « nommé » et non « nomme » (erreur d'impression).

str. 92 vers 932 : Lire « Mais, par saincte Mari(e) la belle » (RH p. 304) ; mais on lit bien « Marïe, nom tres gracïeulx » au vers 5 de *l'Épître à Marie d'Orléans*).

str. 101 vers 1043 : lire « Aller nu(e)s jambes en chappin ».

sr. 103 vers 1055 : lire « A moy ! Je lui pai(e)ray son vin ».

str. 121 vers 1198 : lire « seelleur » en deux syllabes (RH note p. 173). Cette graphie de C est à mettre face au *scelleur* de IF, *selleur* de A.

str. 135 vers 1344 : lire « Pourveu qu'ilz me salu(e)ront Jehanne ».

ballade 9 vers 1392 : « De vous servir, mais que m'y acoustume » (il faut supprimer le « je », inséré par erreur).

ballade 10 vers 1425 : lire « En suye et poix destrempe(e) de lessive ».

ballade 10 vers 1447 : la graphie *eaues* est inacceptable en fin de vers puisque la rime est masculine ; comme ailleurs, il faut lire « eaus » ; la leçon de C est à comprendre par antiphrase, d'ailleurs les autres témoins ont : « en ces ors cuveaulx ».

str. 144 vers 1512 : « Qui ont le bec si affilé » (il faut ajouter « le », présent dans C mais oublié).

str. 153 vers 1651 : lire « A menu(e)s gens, menu(e) monnoye. ».

str. 158 vers 1686 : lire « Que char(ec)terie se boit toute, » (cf. CT).

rondeau 2 vers 1790 et 1795 : « Au retour [de dure prison] » (« la » a été ajouté par erreur).

str. 170 vers 1823 : lire « Sera pour ferrer oy(e)s, canectes ».

str. 183 vers 1941 : lire « Ph(e)lippe Bruneau, noble escuier... » (cf. note de JCT, on peut ajouter à cette note l'existence à cette époque de graphies *Phlippe*) ; ou bien « Phelipp(e) Bruneau (RH, commentaire p. 304).

# Poésies diverses

I. Épitaphe de Villon, vers 21 : lire « La pluy(e) nous a debuez et lavez » (cf. JCT).

II. Ballade de l'appel, vers 9 : lire « Se feusse des hoirs Hu(e) Cappel, » (RH, commentaire p. 152).

V. Plainte de Villon à son cœur, vers 5: lire « Com(me) povre chien tapi en reculet. » (cf variante de J, suivi par RH, CT et JCT, alors que JCM suit F).

Vers 39 : lire « dea » en une syllabe.

IX. Épître à Marie d'Orléans, vers 15 : « Que dire **je** puis saintement » (cf. RH, CT et JCT).

Vers 35 : « Contre le vouloir Dieu attentent » (cf. RH, CT et JCT).

Vers 95 : « Dont **en** ce refrain me transporte » (cf. RH, CT et JCT).

X. Ballade du concours de Blois, vers 17 : lire « paeur » en une syllabe.

XII. Requête à monseigneur de Bourbon, vers 27 : « Car devant moy croix ne **se** comparest » (variante de *IPR*, cf. RH, CT et JCT). Si RH ne relevait aucun emploi pronominal connu de Godefroy ou Huguet, le DMF relève ce passage de Chartier, outre celui de Villon : « Ainsi commencerent sacrifices et oblations, immolations de bestes et aultres offertes et hosties, ainsi que en la loy ancienne est contenu, en laquelle il est contenu et commandé que **nul ne se doit comparestre** devant l'autel de Dieu vuit d'offrende, et que sacrifice fut fait a Dieu, et les dismez lui fussent renduez de toutes les meilleurs et premieres choses qui naissent sur terre. » (CHART., *L. Esp.*, c.1429-1430, 171).